Image not found or type unknown

Accusée de faits imaginaires

Par **QuelleVieDeMerde**, le **28/01/2013** à **12:00**

Bonjour
je suis nouvelle sur ce site ..
Voila je vous expose mon cas: Le 24 mai 2012 j'ai ete agressée a domicile par la mere d'une camarade de classe de ma fille qui disait que j avait agressée sa fille a la sortie de l'école avec un tournevis et un marteau..
Le lendemain le 25 mai 2012 rebelotte agression sur la voie public devant l ecole toujours par la meme personne..
Donc le 25 mai au matin je decide d'aller deposer plainte contre cette personne ..
En octobre dernier , un confrontation a ete organiser avec la jeune fille en question et moi meme et comme par hazard elle ne parle que du tournevis mais pas du marteau ..
Le policier lui dit que je risque minimum 2 ans de prison mais cela ne lui fait ni chaud ni froid..
Donc ma plainte est partie au proccureur de la republique le 30 octobre 2012..
Je suis accusée a tort de fait imaginaire car je n'est jamais agressée d'enfants a la sortie des ecoles sachant que je suis suivit par un juge et des assistantes sociales mais pour autres choses..
Pourriez vous me dire que doit je faire car la je ne sait pas ?

Merci par avance pour vos reponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés